

Opération de Développement Rural

Les Bons Villers 2030 : ça se prépare aujourd'hui

Plus d'une centaine de communes wallonnes mènent actuellement une Opération de Développement Rural (ODR). Cette opération a pour but l'amélioration des conditions de vie des habitants aux points de vue économique, social, environnemental et culturel. La Wallonie dispose d'un budget spécifique destiné à financer certains projets des ODR pour soutenir l'effort de la réflexion globale et de la participation citoyenne.

En 2017, Les Bons Villers s'est lancée dans sa troisième Opération de Développement Rural.



Un projet imaginé avec les citoyens

L'Opération de Développement Rural laisse la part belle aux citoyens. En mai 2017, vous avez été près de 200 personnes à participer aux consultations villageoises ! Ces réunions ont permis de recueillir l'avis des Bons Villersois concernant la vie l'entité. Afin de compléter le tableau, les associations et les agriculteurs ont aussi été rencontrés. Entre novembre et février, 6 groupes de travail ont ensuite planchés sur des idées de projets à

mettre en œuvre dans les années à venir. Au total, 174 propositions ont été recueillies ! Ici aussi, les Bons Villersois étaient aux rendez-vous.



Une commission citoyenne pour épauler la Commune

Pour mener à bien son Opération de Développement Rural, la Commune bénéficie depuis septembre 2017 du soutien de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR). La CLDR comprend 60 Bons Villersois et Bons Villersoises issus d'horizons différents. Elle est chargée de réfléchir aux grands défis qui attendent l'entité dans les années à venir. Elle définit avec la Commune les différents projets d'envergure pour y répondre et participe à leur mise en œuvre. La CLDR a la particularité de mêler habitants et élus, en effet elle comprend 50 citoyens et 10 représentants du Conseil communal. Elle est également chargée d'être un relais entre la population et la Commune.

6 priorités d'action pour 2030

Ces différentes rencontres ont permis d'identifier les priorités d'actions à mettre en œuvre d'ici à 2030 à travers l'Opération de Développement Rural. Des projets plus précis permettront de concrétiser ces priorités. Ils sont en cours de réflexion.

① *Etre une commune agricole qui s'ancre durablement dans une économie circulaire et qui participe à l'approvisionnement des villes périphériques*

L'objectif est de maintenir le caractère rural de l'entité et de continuer à soutenir les agriculteurs et les producteurs locaux. La volonté est également de développer une économie circulaire qui renforce les acteurs économiques du territoire.

② *Etre une commune qui assure la pérennité et la valorisation de son patrimoine et de ses ressources naturelles*

Les Bons Villers dispose d'un patrimoine historique, culturel et naturel de qualité. Il s'agira de le préserver et de le faire connaître.

③ *Etre une commune qui réduit les émissions de gaz à effet de serre et qui agit pour la sécurité de l'approvisionnement énergétique*

Les Bons Villers contribuera aux efforts climatique à travers une diminution des consommations énergétiques de l'administration communale, une sensibilisation de la population et le développement des énergies renouvelables.

④ *Etre une commune pour tous veillant au bien-être social*

L'ambition est de promouvoir les liens entre les générations, favoriser la rencontre et de combattre l'isolement. Des actions seront notamment développées pour aménager des lieux de rencontres pour tous, soutenir la vie associative et permettre aux Bons Villersois de bien vieillir dans leurs communes.

⑤ *Etre une commune connectée par des moyens alternatifs à la voiture*

A travers l'Opération de Développement Rural, l'objectif est de poursuivre les aménagements pour les modes doux et la sensibilisation à leur utilisation.

⑥ *Développer l'identité communale et la communication*

Cette priorité est transversale. Elle vise à faire mieux connaître la commune de Les Bons Villers à l'extérieur et à améliorer la communication sur le territoire.

Envie d'en savoir plus ?

Toutes les informations concernant l'ODR est disponible sur le mini site www.lbv2030.info ou via la page d'accueil du site internet communal.

Vous pouvez également prendre directement contact avec Delphine Deblaer

Administration communale de Les Bons Villers
delphine.deblaer@lesbonsvillers.be - 071/85.81.12

